Envoyé en préfecture le 21/08/2026
Reçu en préfecture le 21/08/2026
Publié le
ID : 022-212202568-20260821-20260804DELIB09-DE

Département des Côtes-d'Armor

Commune de

Quemper Guézennec

22260 Quemper-Guézennec

Tél. 02 96 95 62 62
E-mail : mairie.quemper-guezennec@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE QUEMPER-GUEZENNEC
EN DATE DU 04 AOÛT 2026

L'an deux mille vingt-six, le quatre août, à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gilbert LE VAILLANT, Maire.

Membres en exercice : 15

Etaient Présents : Gilbert LE VAILLANT, Serge LE GOFF, Marie Yvonne GELARD, Jean-Paul LE CALVEZ, Alain BOIN, Thierry ROGER, Mélanie LANGELLA, Hélène PLASSART,

Absents :
Florian ROUAULT, Séverine JEANDEL, Christelle JOLY, Damien LEVEQUE, Florence GOD,

Absents excusés :
Carole LAURENT donne procuration à Marie Yvonne GELARD,
Thomas BOUSSOUGANT donne procuration à Gilbert LE VAILLANT,

Secrétaire de séance : Jean-Paul LE CALVEZ

REALISATION TERRASSE AUX TERRAINS DE PADEL

Monsieur le Maire présente une facture de l'entreprise Paysage Pépinières du Guillord qui correspond à la réalisation de la terrasse aux terrains de Padel et de plantation de végétaux.
La facture s'élève à 16 018,44 € HT soit 19 222,13 € TTC.
Après en avoir délibéré,
Le conseil municipal,
AUTORISE le mandatement de la facture.

Fait et délibéré, le 04 août 2026

Le Maire,
Gilbert LE VAILLANT,

MAIRIE QUEMPER-GUEZENNEC (Côtes-d'Armor)

le Secrétaire de séance
Jean-Paul LE CALVEZ,